

Master Management de l'Art et Tourisme Culturel (M2 MATC)

Titre du Cours : **FISCALITE LIEE A L'ACTIVITE**
Course Title:
Heures : **20**
Lecture hours:
ECTS Credits:

➤ **CONTENU ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU COURS**
DESCRIPTION AND LEARNING OBJECTIVES OF THE COURSE

Décrire la fiscalité liée à l'art : l'œuvre d'art, les structures de diffusion de l'œuvre d'art.

Se familiariser avec les notions de fiscalité : sa terminologie, sa méthodologie.

Comprendre et mesurer l'impact de la fiscalité sur l'activité du secteur artistique.

Faciliter ainsi l'intégration de l'étudiant dans le secteur professionnel.

➤ **LISTE DES SUJETS OU RESUME DES SEANCES**
TOPICS OF EACH SESSION OR SUMMARY OF THE COURSE

- Définition fiscale de l'œuvre d'art
- Activités artistiques : 3 types
- Centres de formalités
- Structures juridiques : impact fiscal
- Conséquences sur le statut social : présentation, comparaison
- Différentes catégories de revenus imposables
- Régimes d'imposition : réels, forfaitaires
- BNC, BIC.
- Détermination d'un résultat fiscal
- Déductibilité des charges
- TVA : Principes, TVA sur œuvres d'art et occasions
- TVA : Importation, Exportation
- Mécénat
- Association
- Fondation, fonds de dotation.

➤ **METHODES D'EVALUATION (CONTROLE CONTINU)**
EVALUATION AND GRADING

Contrôle continu : 4 tests écrits à partir du 2ème cours comptant pour 80%

Note de participation au cours : 20%

➤ **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**
BIBLIOGRAPHY

Mémento fiscal Francis Lefebvre

Encyclopédie fiscale Francis Lefebvre

Revue fiduciaire

Revue : association et expert

Mécénat culturel : Ministère de la Culture